



Toulouse le 21 septembre 2026

Objet : Actualités Sociales

AFP 19 septembre 2026 : Selon France-Alzheimer 1,4 millions de personnes sont touchées par cette maladie neurodégénérative qui impacte sévèrement la mémoire, les fonctions cognitives et l'autonomie. LIVANA est un outil conversationnel qui permet de calmer les résidents en EHPAD, dans des phases de grande agitation, sans médicaments. C'est un relais en cas de sous-effectif et peut aider à briser l'isolement. La promesse d'une IA capable d'apaiser le malade et de stimuler ses fonctions cognitives est aussi explorée au BROCA LIVING LAB, laboratoire de recherche appliquée de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP). La chercheuse Maribel Pino : « avec la pénurie de soignants dans le domaine du vieillissement, on parle beaucoup de robotique sociale et d'assistance ». A terme, les robots pourraient accomplir des tâches simples comme débarrasser un plateau-repas ou ramasser un objet tombé ; mais « la robotique ne doit pas être pensée comme un outil de remplacement parce que ça reste des outils même à un niveau très perfectionné » ; « nous devons toujours bien cadrer son usage et définir précisément ce que les robots peuvent faire. L'IA ne remplacera jamais les liens entre les humains ».

Le Média Social 18 septembre 2026 : Le ministre de l'Autonomie, Camille Gaillard-Minier a clôturé les Assises des EHPAD. Elle insiste sur la prévention en signalant le développement des repérages de fragilité, et de démarches comme ICOPE. Elle a explicité la création des maisons « France-Autonomie » : « ce changement doit traduire un changement de regard, une évolution du modèle, de la place de ces établissements dans les territoires. Elle a confié à l'ANAP, la mission de définir les principes directeurs de ces futures maisons. Elle veut créer un Conseil National Consultatif des personnes âgées « pour associer durablement leur expertise et leur expérience à la réflexion sur l'avenir de l'autonomie ». La Conférence Nationale de l'Autonomie (CNA) prévue en octobre sera l'occasion d'annoncer des mesures pour « clarifier les responsabilités, simplifier les démarches et donner aux établissements plus de lisibilité pour conduire leurs projets ».

La Dépêche 21 septembre 2026 : Plus assidus que d'autres tranches d'âge dans les bureaux de vote, les retraités sont devenus une « clientèle incontournable » à l'approche de la présidentielle 2027. Stéphane Fournier, directeur d'études chez Cluster 17 : « actuellement plus de 50% des électeurs ont plus de 50 ans et cette proportion va continuer de croître. « Bien que ce bloc électoral ne soit pas homogène, c'est structurellement la catégorie qui se mobilise le plus. Les seniors restent le pilier de la participation électorale ». Inquiets pour le futur, les retraités ne sont plus attachés au statu quo. Selon une enquête IPSOS BVA CESI Ecole d'Ingénieur, 58% souhaitent « une réforme en profondeur » de la société française. Ils sont également 45% à souhaiter davantage d'idées et de comportements radicaux dans la vie politique française pour faire avancer les choses ». Les retraités d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'il y a 20 ans, une partie d'entre eux a été politisée à partir des années 1980. La recomposition du vote des seniors n'échappe pas aux candidats. La prudence de ceux-ci s'explique par le poids électoral des retraités : « c'est compliqué sur le plan psychologique, de dire à des personnes qui arrivent à la fin de leur vie active, qu'ils ont trop obtenu ou trop profité et qu'ils vont devoir payer à nouveau ».

Cyril Brioulet : Selon « Le Monde » une partie des retraités pourrait être mise à contribution. L'avant-projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) évoque trois paliers selon le montant des pensions. David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes Publics : « aucune pension ne diminuera », « il ne s'agit pas de stigmatiser les retraités » mais les seniors doivent participer à l'effort budgétaire selon leur niveau de pension. Premier palier : 1260€, les seniors seraient épargnés et leur pension revalorisée, deuxième palier : entre 1260 et 2034€ les pensions seraient sous indexées, troisième palier : au-delà de 2034€ les pensions seraient gelées et ne seraient pas revalorisées. Le gouvernement envisage également de réduire l'avantage fiscal dont bénéficiaient les retraités imposables le plafond de 4439€ pour bénéficier d'un abattement de 10% serait ramené à 3000€.

L.C. : « Les retraités sont les boucs émissaires ». Ils refusent de voir leur génération porter le poids du redressement des comptes publics. Ils rappellent la mise en place de la CSG sur les pensions, le gel

des retraites complémentaires et le « déremboursement croissant des frais médicaux » pour une population « fragilisée par l'âge et la maladie ». Pour certains, l'effort demandé aux retraités devient « inadmissible ». « Ils ne voient rien d'autres de sérieux pour faire des économies ». Leurs principales préoccupations sont « les pensions de retraite, l'accès aux soins, la fiscalité ». Ils dénoncent le fait de rendre les retraités, responsables de la situation budgétaire.

Sébastien Marti : Et si le second tour des présidentielles restait comme « le jour du senior ? ». Les retraités sont, plus que jamais, au cœur de la course à l'Elysée. Les retraités votent en masse (3 sur 4) quand les jeunes et les actifs boudent les urnes. Les candidats auraient tort de les déconsidérer sous l'effet du dédagisme ambiant et « du grand rajeunissement ». Plus de 13,6 millions d'électeurs ont 65 ans ou plus. Depuis que le déficit public s'est creusé, on leur explique qu'ils ont été trop bien servis par l'histoire : le plein emploi, l'accession à la propriété, l'épargne, parfois l'héritage et qu'il faudrait qu'ils « rendent l'argent ». Les voilà caricaturés, en Oncle Picsou des 30 glorieuses qui nagent dans leur or et ont pris tout le plat dans leur assiette. Cette catégorie de la population ne doit pas s'exonérer de contribuer à l'effort collectif, mais il serait injuste que toute solution à la crise actuelle repose entièrement sur le seul « boomer ». Celui qui vit avec une petite pension, n'a rien à voir avec le propriétaire de plusieurs logements, celui qui a travaillé, cotisé remboursé sa maison et mis de côté pendant 40 ans, avec des taux d'intérêt autrement plus élevés qu'aujourd'hui, n'a rien volé. François Hollande : Il existe peu de retraités riches par leur seule pension.

Francis De Block